

États financiers Au 31 août 2017

Accompagnés du rapport de mission d'examen



Mallette inc.

200-1562 rue Nationale Terrebonne QC J6W 0E2

T. 450 964-1562 F. 450 964-0619

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec,

Nous avons procédé à l'examen du bilan de **FONDATION DE L'ORDRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC** au 31 août 2017 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire 2 des états financiers, qui indique que l'Organisme a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er septembre 2016 et que sa date de transition était le 1er septembre 2015. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux chiffres correspondants contenus dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 août 2016 et au 1er septembre 2015, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 août 2016 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les chiffres correspondants retraités, de sorte que ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen.

Mallette inc.

Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec Le 21 février 2018

Mallette inc

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114098

ÉTAT DES RÉSULTATS Pour l'exercice terminé le 31 août	2017	2016
« Non audité »	(1	non examiné)
PRODUITS Activités de formation Dons Frais d'administration	36 780 \$ 400 100	54 188 \$ - -
	37 280	54 188
FRAIS DE FORMATION Frais de déplacement Hébergement Honoraires des formateurs Location de salles	3 294 2 367 15 957 950	5 661 1 336 34 399 5 984 47 380
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION	14 712	6 808
FRAIS D'ADMINISTRATION Fournitures de bureau et papeterie Frais bancaires Taxes et permis	246 138 132 516	727 112 198 1 037
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	14 196 \$	5 771 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Pour l'exercice terminé le 31 août	2017	2016
« Non audité »		(non examiné)
SOLDE, début de l'exercice	136 984 \$	131 213 \$
Excédent des produits sur les charges	14 196	5 771
SOLDE, fin de l'exercice	151 180 \$	136 984 \$

BILAN Au	31 août 2017	31 août 2016	1er septembre 2015
« Non audité »		(non examiné)	Bilan d'ouverture (non examiné)
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME Encaisse Taxes à la consommation	161 502 \$ 7 393	142 503 \$ 7 166	138 956 \$ 5 487
	168 895 \$	149 669 \$	144 443 \$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME Comptes fournisseurs Produits reportés	7 635 \$ 10 080	- \$ 12 685	13 150 \$ 80
	17 715	12 685	13 230
ACTIF NET NON AFFECTÉ	151 180	136 984	131 213
	168 895 \$	149 669 \$	144 443 \$

Pour le conseil d'administration :	
	, administrateui
7	., administrateui

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice terminé le 31 août	2017	2016
« Non audité »		(non examiné)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT Excédent des produits sur les charges	14 196 \$	5 771 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 4)	4 803	(2 224)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	18 999	3 547
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	142 503	138 956
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	161 502 \$	142 503 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2017

« Non audité »

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre de la formation en acupuncture.

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Mise en application des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL)

La Fondation a choisi d'appliquer les normes de la partie III du Manuel de l'ICCA - Comptabilité, soit les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Les présents états financiers sont les premiers états financiers établis conformément aux NCOSBL.

Impact du changement de référentiel comptable

L'impact de l'adoption de ces nouvelles normes a été imputé à l'actif net à la date de transition, soit le 1er septembre 2015.

Rapprochement de l'actif net à la date de transition

Actif net au 1er septembre 2015 selon les états financiers antérieurs	165 067 \$
Comptabilisation des comptes fournisseurs	(13 150)
Radiation des taxes à la consommation	(20 704)
	(33 854)
Actif net au 1er septembre 2015 selon les NCOSBL	131 213 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2017

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Mise en application des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL)

Rapprochement du bilan au 1er septembre 2015

	États financiers antérieurs	Ajustements	NCOSBL
ACTIF			
Actif à court terme	165 147 \$	(20 704) \$	144 443 \$
PASSIF			_
Passif à court terme	80 \$	13 150 \$	13 230 \$
ACTIF NET			
Non affecté	165 067	(33 854)	131 213
	165 147 \$	(20 704) \$	144 443 \$
Rapprochement des résultats pour l'exercice terminé le	31 août 2016		
	États financiers antérieurs	Ajustements	NCOSBL
PRODUITS	54 188 \$	- \$	54 188 \$
CHARGES	59 889	(11 472)	48 417
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(5 701) \$	11 472 \$	5 771 \$



[«] Non audité »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2017

« Non audité »

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Mise en application des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL)

Rapprochement des flux de trésorerie de 2016

	États financiers antérieurs	Ajustements	NCOSBL
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	39 625 \$	(33 854) \$	5 771 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(48 682)	46 458	(2 224)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(9 057)	12 604	3 547
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	138 956	-	138 956
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	129 899 \$	12 604 \$	142 503 \$

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2017

« Non audité »

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités de formation sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale quu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moinsvalue déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2017

« Non audité »

4. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	2017	2016
		(non examiné)
Taxes à la consommation Comptes fournisseurs Produits reportés	(227) \$ 7 635 (2 605)	(1 679) \$ (13 150) 12 605
	4 803 \$	(2 224) \$

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

En raison de la capacité de la Fondation à générer des flux de trésorerie grâce à ses activités courantes, la direction estime que les flux de trésorerie sont suffisants pour couvrir ses obligations connues à l'égard de son fonctionnement et ses besoins en capital, ainsi que son service de la dette et ses engagements à court et à long terme.

